

Lettre du Sous-préfet de Lure au Maire de Servance
Réparation du pont suite aux inondations
29 décembre 1819
(Archives départementales de la Haute Saône)

Sous-Préfecture
DE LURE.

N^o 681

OBJET.

LURE, le 29 Dec 1819

J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait
l'honneur m'écrire le 29 du Courant, relativement
aux dégâts occasionnés par la fonte des neiges
et la crue des eaux, notamment au Pont sur
le ruisseau de la Rivière de l'Éguon.
Vous me demandez de vous autoriser à donner
toutes réquisitions nécessaires aux habitants de votre
Commune, pour travailler à la réparation de ce
Pont, comme aussi, si le concours des gens de
l'est étoit jugé nécessaire, à y faire venir avec
les fonds qui se trouveront dans la Caisse Municipale
Vous pouvez, Monsieur, user de tous les
moyens de persuasion qui seront en votre
pouvoir pour déterminer les habitants à faire
les travaux nécessaires, mais sans pouvoir exercer
de voies de contrainte, qui seroient prohibées
par la Loi. Toutefois je supplie après ce
avis le Maire de Servance

sur la bonne volonté ~~de~~ de vos administrés
et sur le zèle que vous apportez à l'exercice
de vos fonctions, pour espérer que vous n'éprouverez
pas de difficultés en cette circonstance.

Si des dépenses en argent sont nécessaires je ne
sais pas, en cas d'urgence, à y pourvoir par
les fonds qui pourront être ~~mis~~ mis enploi des
le chef de ~~la~~ charges d'y rendre compte
après tout espérer.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma parfaite
considération.

Le fils Pape de Pardon-de-Lain,

~~M. de Pardon-de-Lain~~